

LAP

MAGAZINE
NUMÉRO SPÉCIAL

metaa
FO



MÉTIER

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT !

RÉFORME DE LA VOIE PRO

FAKE NEWS EN SÉRIE...

LA CHRONIQUE

SORTIR LES FRANÇAIS DE LA CRISE

SUR LE TERRAIN

FAIRE PORTER SA VOIX

DOSSIER SPÉCIAL

LA PUISSANCE SYNDICALE

DU SNETAA-FO

LAP N° 572 - DÉCEMBRE 2018 - 1,80 € - CPPAP 0120 S 07264 ISSN 1278 5450 - WWW.SNETAA.ORG

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

SNETAA-FO

MERCI

ÉDITO ÉDITO

SNETAA-FO : LA VOIX DES PLP ; LA VOIE POUR UNE VIE MEILLEURE !

Les PLP viennent de donner mandat au SNETAA de porter leurs revendications et être leur porte-voix ; ils ont tranché pour les 4 ans à venir.

Le SNETAA a consolidé sa base d'électeurs et en a même conquis : + 259 voix en CAPN.

C'est le premier syndicat de l'enseignement professionnel. C'est le SEUL dans la voie professionnelle à avoir des élus dans toutes les académies y compris celles des outre-mer.

C'est une immense joie mais c'est aussi une grande responsabilité : celle de représenter le plus grand nombre, d'être majoritaire (cette donnée a un sens incontournable !) et, surtout d'OBTENIR les changements qu'attendent les PLP. Car à quoi bon « revendiquer, résister » si le syndicat n'obtient rien ?

Le SNETAA-FO obtient. Pas pour lui-même. Pas pour un appareil. Le SNETAA-FO mène des combats pour changer la vie des PLP. De tous les PLP, où qu'ils soient : en Creuse, dans les Ardennes, à Loudéac, à Saint-Brieuc, à Aubervilliers, en Avignon, à Fréjus, Toulouse, Villeneuve-sur-Lot, Dôle, Laon, Béthune, Saint-Nazaire... Quelle que soit la taille du lycée pro ou de la SEP. Tous les PLP !

Un grand nombre de Français ont montré ces derniers temps qu'ils voulaient avoir voix au chapitre, que rien ne devait se faire sans eux ni contre eux. Ils exigent d'être écoutés, entendus. En direct. Ils ont raison ! C'est le mandat du SNETAA-FO : porter la voix des PLP et de nul autre.

Ces élections nous donnent encore plus de force pour réussir le mandat donné par les PLP : nous voulons d'autres conditions de travail, du respect, des salaires réellement mis au niveau de ceux des autres pays de l'OCDE. Nous exigeons d'être écoutés et entendus.

Les politiques, les appareils sauront-ils l'entendre ?

L'urgence maintenant, ce sont les salaires ! Le point d'indice est bloqué ; le PPCR est une illusion amère pour les jeunes collègues. Nous exigeons un rattrapage et le déblocage du point d'indice.

Le SNETAA-FO saura faire entendre les PLP.

Nous obtiendrons : c'est promis !

Pascal VIVIER
Secrétaire général



SOMMAIRE



RÉFORME DE LA VOIE PRO 05

FAKE NEWS EN SÉRIE...

MÉTIER 06

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT !

DOSSIER SPÉCIAL 08

LA PUISSANCE SYNDICALE DU SNETAA-FO

LA CHRONIQUE 16

SORTIR LES FRANÇAISE DE LA CRISE

DHG 18

UN COMBAT À MENER DANS LES ÉTABLISSEMENTS !

DÉTENTE 20

PLACE AU JEU

CULTURE 22

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

IAP
MAGAZINE

L'AP N° 572 - SPÉCIAL ÉLECTIONS
EST UNE PUBLICATION DU
SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEI-
GNEMENT TECHNIQUE ACTION
AUTONOME **FORCE OUVRIÈRE**

RÉDACTION

SNETAA-FO 24 rue d'Aumale 75009 Paris

Tél.: 01 53 58 00 30 | snetaanat@snetaa.org

CPPAP 0120 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Directeur artistique : Wanderson RIBEIRO

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Mise en page : Tony GIRARDIN, Lucas BONNE

Illustrations : Colm, Zaitchick

Images : 123rf.com | Imprimé en France

RÉFORME

DE LA VOIE PRO : FAKE NEWS EN SÉRIE...

LE SNETAA-FO EST FAVORABLE À CETTE RÉFORME ! C'EST FAUX !

Cette réforme n'est pas la nôtre ! Le SNETAA n'a jamais été demandeur de cette réforme et nous sommes farouchement opposés à de nombreux points de celle-ci. Alors pourquoi une telle désinformation ?

Parce que le SNETAA n'a pas voulu participer à une grève le 27 septembre dont le principe était décidé depuis le mois de mai, bien avant la parution des premiers documents de travail ?

Plutôt que de se lancer dans une grève d'une journée dont on connaît par avance la portée, le SNETAA-FO a choisi d'aller négocier pour empêcher et engranger de nouveaux acquis. Ceux qui ont appelé à la grève n'ont plus été reçus par le ministère. Si nous avions été à leurs côtés, qui aurait pu défendre le lycée professionnel et les PLP ? Il est donc tout aussi faux de prétendre que c'est la mobilisation du 27 septembre qui a permis d'obtenir des avancées.

IL Y AURA DES MILLIERS DE SUPPRESSIONS DE POSTES EN LP À CAUSE DES GRILLES HORAIRES ! C'EST FAUX !

Nous nous sommes battus pour qu'il n'y ait aucune perte d'heures entre les anciennes et les futures grilles. Les suppressions auraient été nombreuses si la réforme avait été appliquée selon la version originale du projet. Si nous n'avions pas été présents dans les négociations, nous n'aurions pas évité le pire.

Mais ce n'est pas pour autant que les suppressions de postes n'existeront pas. M. Macron a été élu sur ce programme de diminution du nombre de fonctionnaires (CAP 2022), et les PLP, comme les autres personnels du second degré, n'y échapperont sans doute pas. Certaines mesures déjà votées y contribueront comme l'obligation de prendre 2 HSA par exemple ! Nous menons la bataille et

nous pouvons réussir.

LA BAISSÉ DES HEURES ÉLÈVES ENTRAÎNERA AUTOMATIQUÉMENT UNE BAISSÉ DES HORAIRES ENSEIGNANTS.

ENCORE FAUX !

Par la seule négociation, nous avons obtenu plus de dédoublements (plus de 4 h par semaine en comptant la co-intervention), donc des conditions de travail améliorées pour tous les enseignants notamment des matières générales. Et on le sait fort bien : on travaille mieux dans des classes dédoublées.

LE SNETAA EST FAVORABLE À LA CO INTERVENTION ET AU CHEF-D'ŒUVRE!

C'EST TOUJOURS FAUX !

Ce sont des propositions du ministre et, dès leur annonce, nous publions un communiqué de presse pour nous interroger sur le pédagogue qui avait eu cette idée folle. Notre principal souci a été de ne pas prendre des heures de dédoublement à l'enseignement général. Le texte final prévoit que cette co-intervention sera systématiquement dédoublée quel que soit l'effectif de la classe, sans toucher aux autres dédoublements. Ce n'était pas le cas dans le texte initial et nous l'avons obtenu.

LE SNETAA-FO A ACCEPTÉ LES BAC PRO 3, IL EST PRÊT À TOUTES LES COMPROMISSIONS ! FAUX !!!

Il n'est pas étonnant de voir que la FSU ressorte cet argument ! C'est leur leitmotiv depuis 10 ans. On pourrait débattre longtemps sur les bienfaits ou non du BAC PRO 3 et, en cherchant bien, on pourrait trouver des motifs de débat encore plus anciens. Mais parlons des dernières années. Qui a voté le PPCR ? La FSU ! Qui a voté pour les 1 607 heures ? La FSU ! Qui a toujours été pour le collègue unique nous envoyant des élèves de plus en plus cassés ? La FSU !



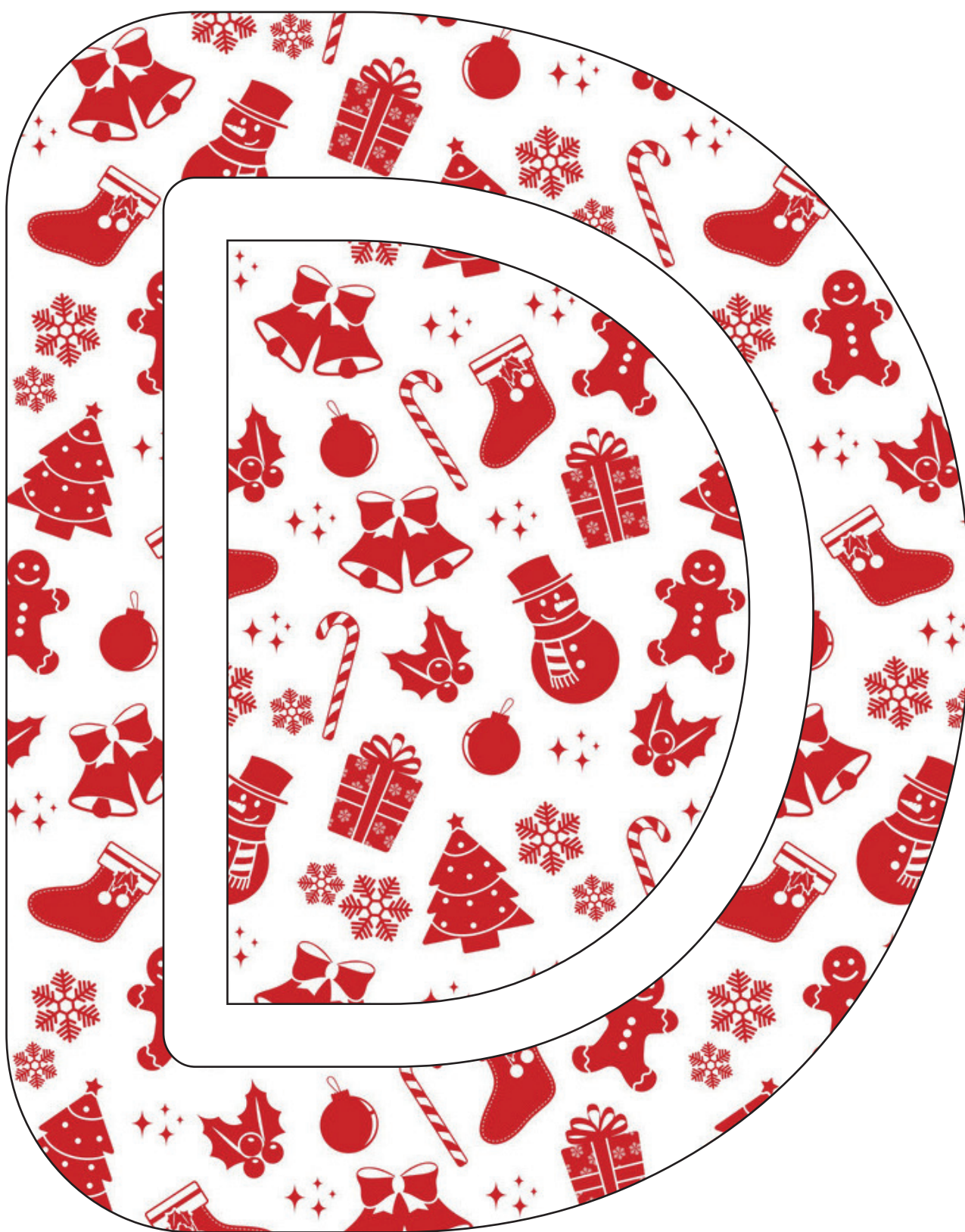
Alors, quand on parle de compromis... sûrement un effet miroir !

Par la négociation, nous avons en plus obtenu du ministre :

- des heures de concertation hors élèves en début d'année scolaire pour la co-intervention ;
- une note spéciale pour la création exclusive de BTS en LP avec des PLP dès la prochaine rentrée ;
- l'ouverture de discussions sur les classes passerelles vers les BTS.

Nous sommes depuis toujours contre la mixité des publics et l'apprentissage dans nos LP. Est-ce le cas de tous les autres ? Lors d'instances régionales (maître d'œuvre de la formation professionnelle), le SNETAA-FO était seul, souvent, à voter contre les textes visant à augmenter encore et toujours les apprentis dans nos classes. Il faut être cohérent, sincère et garder la même position que ce soit face aux collègues ou face à l'administration.

Nous nous sommes toujours opposés aux familles de métiers et aux regroupements de sections. Ainsi qu'aux blocs de compétences voutés par le MEDEF. On ne varie pas !



D DE DÉPRIME DE FIN D'ANNÉE

CHOUETTE,

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT !

“ Les conseils de classe sont enfin terminés, vous êtes fatigué·e, c'est bientôt la fin de l'année. Il était temps ! Vous avez vraiment besoin de vacances pour vous reposer, vous ressourcer, oublier les élèves, le lycée, les réformes... Et pourtant chaque année c'est pareil : les illuminations dans les rues, les guirlandes et les jouets dans les magasins viennent plomber votre moral.

Durant le temps des fêtes, quoi que nous fassions, nous sommes bombardés de messages heureux. À la télévision, nous voyons des gens déballer le cadeau parfait et, dans les rues, nous sommes éblouis par l'étalage de décorations et de lumières. Alors, comment expliquer qu'au lieu de nous réjouir, le temps des fêtes suscite en nous un sentiment de tristesse que nous ne comprenons pas. « Rien que de penser aux fêtes de fin d'année, je déprime », dit un prof à la veille des vacances.

Il n'est pas rare que le temps des fêtes de fin d'année déclenche une gamme d'émotions, de réactions et de situations avec lesquelles nous n'arrivons pas à composer. En y ajoutant la fausse impression que tous les gens autour de nous ont du plaisir, il n'est pas surprenant qu'il nous arrive de penser que nous sommes les seuls à ne pas apprécier cette période de festivités.

À quelques jours de la dinde aux marrons et du saumon, la plupart d'entre nous se réjouissent de mettre en stand-by leur quotidien pendant 48 heures et de retrouver leur famille, bercés par la magie d'une fête qui fait rêver petits et grands. Pour d'autres en revanche, la madeleine de Proust n'a pas la même saveur. Ils détestent Noël. Ce dîner, ce repas pantagruélique,

cette réunion familiale où l'on retrouve nos peurs, nos craintes, nos conflits n'est pas si appréciée qu'on le croit.

COMMENT S'INSTALLE LA DÉPRIME DE NOËL ?

Celui qui la vit a le sentiment qu'elle s'est installée au fil du temps, certainement avec l'insouciance perdue de l'enfance. Pour d'autres, les événements difficiles de la vie

« *Durant les fêtes de fin d'année, nous subissons l'injonction d'être heureux* »

auront marqué comme un point d'ancrage à la déprime : éloignement, solitude, perte d'un être cher, séparation, difficultés au lycée, etc... sont autant de situations de vie qui ne permettent pas de s'inscrire dans une démarche de joie festive. Durant les fêtes de fin d'année, nous subissons l'injonction d'être heureux. Baigner dans la lumière incandescente, déborder de projets et de bonnes résolutions, rire à tue-tête et être un bon vivant, telle est la liste du parfait comportement qu'on nous somme d'adopter. Une certaine surenchère entraîne une compétition dans la fête. On attend de nous de terminer l'année en apothéose. C'est une contrainte et une norme sociale. Il faut donner le meilleur de soi-même, y compris dans son rôle familial, « être le parent parfait qui a pensé au dessert préféré de la tante. Il faut se surpasser. » Cette pression sociale encourage chacun à ne pas rester seul le jour de Noël, le soir de la Saint-Sylvestre. Il y a de l'angoisse dans l'organisation de cette

période. Il y a l'obligation de faire quelque chose. Ne rien faire renvoie une image très négative, voire une détresse sociale. Alors qu'être seul les autres soirs de l'année n'a rien de problématique.

Comment faire pour que ce moment se passe bien et ne plus tomber dans cette déprime passagère ? D'abord, il est essentiel de déculpabiliser. Ce n'est pas grave de ne pas avoir envie de fêter Noël et l'année qui s'achève.

Il n'y a pas de honte à ressentir des émotions négatives. Donc, si l'envie manque de rechercher un cadeau idéal et qu'une soirée passée à la maison sous la couette à ne rien faire vous fait de l'œil, écoutez-vous. Rien ne sert de se forcer, il est inutile de jouer les « surhommes » heureux. Il faut avant tout faire valoir ses désirs.

N'hésitez pas à bousculer les pressions sociales. Beaucoup de personnes souffrent en période de fêtes, n'hésitez pas à en parler. Vous pourrez ainsi partager vos états d'âme. C'est une autre façon de ne pas être seul.

Bilan : on oublie les publicités aux sapins de trois mètres de haut somptueusement décorés, les rencontres romantiques sous la neige et les câlins familiaux en pulls à tête de cerf. Et on part libre vers de nouvelles aventures.

Vous vous sentez submergés et votre souffrance semble ardue : les collègues du SNETAA-FO sont à votre disposition !

N'hésitez pas à nous appeler au 01 53 58 00 30.

Murielle TURCHI, psychologue clinicienne, est présente au SNETAA-FO les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

LES PLP ONT GAGNÉ!

CAPN

LE VRAI BAROMÈTRE DES SYNDICATS

	VOIX	SIÈGES
SNETAA-FO	9126	3
CGT	7650	3
SNUEP-FSU	5492	2
SE-UNSA	3496	1
SGEN-CFDT	2706	1
A et D	2120	AUCUN ÉLU
SNALC	1507	AUCUN ÉLU
SUD	875	AUCUN ÉLU
SPIEN-SNCL-SIES	334	AUCUN ÉLU
SPEG	208	AUCUN ÉLU

La commission administrative paritaire nationale (CAPN) est notamment chargée d'examiner les actes de gestion des personnels, comme celle des mutations d'une académie à l'autre.

Rappelons ici qu'un syndicat, même s'il est bien implanté dans une académie, n'a, s'il n'a pas d'élus à la CAPN, strictement aucun pouvoir ni aucune légitimité au niveau national, tant dans les discussions portant sur l'avenir de la voie professionnelle que dans les mutations entre académies !

Les votes pour la CAPN sont aussi le meilleur moyen d'apprécier l'audience d'un syndicat auprès des enseignants

du corps concerné. Ainsi, le SNETAA-FO demeure le premier syndicat des PLP, avec 9126 voix, un score en hausse par rapport aux dernières élections, loin devant les autres.

C'est à ce titre que le SNETAA-FO demeure l'organisation syndicale représentative incontournable auprès du ministère. Nous conservons le droit de porter nos mandats, revendications, nos positions avant les autres syndicats et d'obtenir de l'administration la considération due à la légitimité des urnes. C'est ce que nous continuerons à faire sans relâche avec la réforme de la voie professionnelle qui est loin d'être achevée. Avec le souci de préserver les intérêts des PLP, de

l'enseignement professionnel initial, public et laïque et l'avenir des jeunes. Uniquement pour eux !

POUR CE NOUVEAU MANDAT

Vos élus titulaires sont : Françoise **VAISSE-ANTOINE** (académie de Montpellier), Marie-Jo **HUGONNOT** (Besançon), Jean-Marie **TARTARE** (Corse) ;

Vos élus suppléants sont : Henri **LA-LOUETTE** (académie de Poitiers), Jean-Pierre **SINARD** (Aix-Marseille), Muriel **WENDLING** (Strasbourg), Marie-Ange **AUBRY** (Clermont-Ferrand), Fabrice **COSTES** (Lille), David **KILIC** (Lyon).



CAPA

UNE IMPLANTATION DU SNETAA PARTOUT !

Les commissions administratives paritaires académiques (CAPA) sont le pendant de la CAPN au niveau des académies. Elles sont compétentes pour les décisions portant sur tous les actes de gestion à l'intérieur de l'académie comme les affectations, l'avancement accéléré, l'accès à la hors classe ou à la classe exceptionnelle, les congés

formation... C'est aussi l'instance où les élus évoquent les situations individuelles particulières des collègues pour les défendre efficacement.

Le tableau est sans équivoque : le SNETAA-FO est présent dans toutes les académies du territoire métropolitain et dans les outre-mer ! C'est le seul syndicat chez les PLP à assurer

une présence dans toutes les CAPA ! **Ces élus de proximité sauront répondre à vos attentes chaque fois que votre carrière sera impactée par une décision particulière.** Soumettez donc aux responsables du SNETAA-FO dans votre académie votre question afin que les commissaires paritaires académiques puissent la traiter !

	SIÈGES	DIFFÉRENCE EN VOIX/2014
MÉTROPOLE		
AIX-MARSEILLE	4	33
AMIENS	3	-23
BESANÇON	4	-58
BORDEAUX	4	98
CAEN	1	-12
CLERMONT-FERRAND	5	15
CORSE	3	10
CRÉTEIL	2	13
DIJON	3	8
GRENOBLE	2	-18
LILLE	1	-56
LIMOGES	3	10
LYON	3	83
MONTPELLIER	5	-15
NANCY-METZ	4	19
NANTES	3	7
NICE	3	114
ORLÉANS-TOURS	2	-17
PARIS	4	-31

	SIÈGES	DIFFÉRENCE EN VOIX/2014
MÉTROPOLE		
POITIERS	4	11
REIMS	3	32
RENNES	2	-67
ROUEN	2	16
STRASBOURG	2	32
TOULOUSE	3	97
VERSAILLES	4	68
OUTRE-MER		
GUADELOUPE	6	12
GUYANE	2	-13
MARTINIQUE	8	-31
LA RÉUNION	4	-65
NOUVELLE-CALÉDONIE	4	4
POLYNÉSIE FRANÇAISE	5	-41
MAYOTTE	3	29

LE DÉROULEMENT

DU SCRUTIN

LE SCRUTIN

La participation a été de 59,31 % pour la CAPN des PLP et en moyenne de 58,45 % pour l'ensemble des CAPA, en hausse pour les deux types de scrutin par rapport aux dernières élections professionnelles.

Le SNETAA-FO considère qu'elle aurait

pu être plus élevée si le scrutin s'était déroulé dans des conditions normales. Cela n'a pas été le cas puisque dès l'ouverture des votes, le jeudi 29 novembre à 10 heures, le serveur réservé à ces opérations présentait des dysfonctionnements d'une telle ampleur que le ministère décidait d'interrompre les opérations de vote pendant plusieurs heures. Cela a découragé pas mal de nos collègues et déclenchait de notre

part une réaction d'indignation immédiate que nous avons fait connaître au ministère. Par ailleurs, nous avons été saisis par de nombreux collègues de leur impossibilité de se connecter soit pour créer leur espace électeur soit pour voter, alors qu'ils avaient normalement accès à leur mail académiques et qu'ils étaient en possession de leur identifiant. La responsabilité de la DGRH sur ces faits est claire !

	NOMBRE D'INSCRITS	TAUX DE PARTICIPATION
MÉTROPOLE		
AIX-MARSEILLE	2464	63,80 %
AMIENS	2122	52,64 %
BESANÇON	1133	60,02 %
BORDEAUX	2877	64,37 %
CAEN	1311	56,98 %
CLERMONT-FERRAND	1132	58,83 %
CORSE	277	84,48 %
CRÉTEIL	3783	49,75 %
DIJON	1288	59,94 %
GRENOBLE	2455	52,06 %
LILLE	4329	54,17 %
LIMOGES	678	61,80 %
LYON	2381	55,31 %
MONTPELLIER	2237	68,89 %
NANCY-METZ	2188	56,35 %
NANTES	2418	54,96 %
NICE	1619	64,18 %
ORLÉANS-TOURS	2000	56,65 %
PARIS	1340	55 %

	NOMBRE D'INSCRITS	TAUX DE PARTICIPATION
MÉTROPOLE		
POITIERS	1462	63,95 %
REIMS	1306	56,89 %
RENNES	2049	57,30 %
ROUEN	1656	55,25 %
STRASBOURG	1753	54,19 %
TOULOUSE	2541	61,83
VERSAILLES	4290	48,97 %
OUTRE-MER		
GUADELOUPE	727	76,62 %
GUYANE	540	56,85 %
MARTINIQUE	721	67,27 %
LA RÉUNION	1726	80,59 %
NOUVELLE-CALÉDONIE	196	68,37 %
POLYNÉSIE FRANÇAISE	462	76,62 %
MAYOTTE	401	73,82 %

CTM

LES MOYENS DE L'ACTION SYNDICALE

Le comité technique ministériel (CTM) définit les grandes orientations prises par l'Éducation nationale en matière de personnels ou de politiques éducatives. C'est au CTM qu'ont été adoptés, avec le vote d'autres syndicats qui s'en cachent et, contre notre gré, les décrets Peillon-Hamon qui diminuent les droits statutaires ou le PPCR.

Le CTM réunit tous les corps de personnels qui dépendent du ministère, tant enseignants qu'administratifs.

La représentation la plus large possible conduit non seulement à peser sur les décisions mais surtout bénéficier de moyens en termes de décharges à répartir au sein des fédérations qui les attribuent ensuite aux syndicats.

La fédération où se trouve le SNE-TAA-FO, la FNEC-FP-FO, maintient ses 2 sièges dans cette instance ; elle représente toujours la troisième force dans l'Éducation nationale.

	VOIX	SIÈGES
FSU	143 743	6
UNSA	88 936	4
FNEC-FP-FO	56 242	2
CFDT	34 593	1
CGT	25 265	1
SNALC, SNE CSEN	24 817	1
SUD	19 601	0
SNCL - SIES - SAGES	4 852	0
A & D CFE-CGC	4 464	0
SNPTES	2 381	0
CFTC-E.P.R	2 098	0
LISTE SPEG CTM	1 343	0
SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI	1 340	0
UDAS	1 015	0
SENRES	472	0
ASAMEN	349	0
LES SYNDICATS E.I.L CONVERGENCE	191	0

CTA

DES DÉCISIONS AU PLUS PROCHE DU TERRAIN

Le comité technique académique (CTA) décline localement les orientations prises par le ministère, notamment les moyens mis à la disposition des établissements. C'est au CTA que vont se décider par exemple quels établissements seront frappés par des mesures de carte scolaire. Ce ne sont que les fédérations qui représentent les personnels au CTA et non les syndicats.

SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
AIX-MARSEILLE	2
AMIENS	2
BESANÇON	0
BORDEAUX	2
CAEN	0
CLERMONT-FERRAND	3
CORSE	0
CRÉTEIL	3

SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
DIJON	2
GRENOBLE	1
LILLE	0
LIMOGES	1
LYON	2
MONTPELLIER	1
NANCY-METZ	2
NANTES	2
NICE	1

SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
ORLÉANS-TOURS	1
PARIS	2
POITIERS	1
REIMS	0
RENNES	1
ROUEN	3
STRASBOURG	1
TOULOUSE	1
VERSAILLES	2

SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
GUADELOUPE	0
GUYANE	0
MARTINIQUE	1

SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
LA RÉUNION	2
NOUVELLE-CALÉDONIE	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0

SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
MAYOTTE	1
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	0
WALLIS-ET-FUTUNA	3

CCP

NOS COLLÈGUES NON TITULAIRES

Les commissions consultatives paritaires (CCP) ont pour objet la gestion des personnels non titulaires ; ces instances regroupent nos collègues selon leurs fonctions, dans les académies. Une fois encore, ce sont les fédérations qui représentent les non-titulaires au CCP et non les syndicats.

	SIÈGES FNEC-FP-FO POUR LA CCP ENSEIGNANTS, PERSONNELS D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES	SIÈGES FNEC-FP-FO POUR LES SURVEILLANTS ET ACCOMPAGNANTS
MÉTROPOLE		
AIX-MARSEILLE	1	1
AMIENS	1	1
BESANÇON	0	0
BORDEAUX	1	0
CAEN	1	0
CLERMONT-FERRAND	0	2
CORSE	0	0
CRÉTEIL	1	2
DIJON	1	1
GRENOBLE	0	0
LILLE	0	1
LIMOGES	0	0
LYON	1	1
MONTPELLIER	1	0
NANCY-METZ	2	1
NANTES	0	0
NICE	0	1
ORLÉANS-TOURS	0	1
PARIS	2	0
POITIERS	1	1
REIMS	0	0
RENNES	1	1
ROUEN	2	2
STRASBOURG	0	0
TOULOUSE	0	0
VERSAILLES	2	3

SIÈGES FNEC-FP-FO POUR LA CCP ENSEIGNANTS,
PERSONNELS D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES

SIÈGES FNEC-FP-FO POUR LES SUR-
VEILLANTS ET ACCOMPAGNANTS

OUTRE-MER		
GUADELOUPE	0	0
GUYANE	0	0
MARTINIQUE	0	0
LA RÉUNION	0	0
NOUVELLE-CALÉDONIE	0	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0	0
MAYOTTE	0	0

LA REPRÉSENTATION

DES CPE

Comme les PLP, le corps des CPE est représenté tant au niveau national dans une CAPN que dans les CAPA. Les CPE étant présents dans tous les types de lycées et dans les collèges, les listes étaient présentées par la fédération, la FNEC-FP-FO.

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
AIX-MARSEILLE	0
AMIENS	0
BESANÇON	0
BORDEAUX	0
CAEN	0
CLERMONT-FERRAND	0
CORSE	0
CRÉTEIL	0

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
DIJON	0
GRENOBLE	0
LILLE	0
LIMOGES	1
LYON	0
MONTPELLIER	1
NANCY-METZ	1
NANTES	0
NICE	0

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
MÉTROPOLE	
ORLÉANS-TOURS	0
PARIS	1
POITIERS	0
REIMS	0
RENNES	0
ROUEN	1
STRASBOURG	0
TOULOUSE	0
VERSAILLES	0

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
GUADELOUPE	0
GUYANE	0
MARTINIQUE	0

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
LA RÉUNION	0
NOUVELLE-CALÉDONIE	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0

CAPA - SIÈGES FNEC-FP-FO	
OUTRE-MER	
MAYOTTE	0
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	0
WALLIS-ET-FUTUNA	0

CAPN - SIÈGES	
SNALC AFFILIÉ À LA CSEN	0
SUD	0
SNES-SNUEP (FSU)	4
CGT ÉDUC'ACTION	0
SNCL-SIES	0

CAPN - SIÈGES	
A&D CFE - CGC	0
CFDT	2
FORCE OUVRIÈRE FNEC FP	0
SE UNSA	3
SPEG CAPN CPE	0



NOUS SOMMES PROFESSEURS
DE LYCÉE PROFESSIONNEL ET
NOUS AVONS GAGNÉ AVEC LE

metaa
FO

LA CHRONIQUE

POUR UNE SORTIE DE CRISE, IL FAUT SORTIR LES FRANÇAIS DE LA CRISE !

“ L'« exécutif peut souffler »¹, écrivait le journaliste des *Échos* au lendemain du quatrième samedi des « Gilets jaunes » ». Je n'en suis pas si certain. Ou plutôt il peut encore plus se mettre à la tâche, et doublement. D'abord pour écouter tous les Français. Directement. Je ne sais pas trop ce que signifie une « démocratie participative » ; je ne connais que la démocratie représentative. La crise de la représentation tant évoquée par Rosanvallon² est réelle. Quand tant de Français ne se reconnaissent plus dans les partis politiques qui peuvent accéder aux responsabilités, c'est qu'il y a une vraie crise de la représentation. On ne se reconnaît plus dans celui qui nous représente. Ce n'est pas nouveau. Déjà, au XIXe siècle, les ouvriers de la première révolution industrielle contestaient les « avocats » qui parlaient en leur nom. Si on parle d'histoire, c'est que ce mouvement des Gilets jaunes marquera l'histoire de notre pays. Cette « agrégation hétéroclite de contestations diverses (...) a réussi ce que ni les oppositions ni les syndicats n'avaient su faire (...) : faire reculer le gouvernement³. »

Comment en est-on arrivé à une telle allergie des syndicats ? Et qu'entend-on par « syndicat » ? Confédérations ? Fédérations ? Syndicats nationaux ?... Si les chaînes d'infos en continu ont pu être des porte-voix singuliers, j'ai été marqué par cette constante : les Gilets jaunes « refusaient la présence des syndicats

sur les ronds-points et dans les manifestations ». Nous avons à faire notre *aggiornamento* et à redonner la place aux syndicats qui représentent réellement les employés, les salariés, fonctionnaires qu'ils défendent. Plutôt que de réduire le nombre de confédérations, de fédérations, et se couper des syndicats représentatifs, Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, aurait mieux fait d'écouter fort les syndicats représentatifs. On les a niés comme on veut nier la voix des Français qui ont des choses à dire et veulent avoir leur mot à dire.

Cette question a toujours été posée au SNETAA-FO : que veulent les PLP, les CPE, les personnels de l'enseignement professionnel ? Ce qu'ils veulent, **majoritairement**, c'est ce que veut le SNETAA. Il n'y a pas d'autre alternative. **Ce que portent les représentants du SNETAA désignés par ses seuls adhérents, ce qu'ils négocient, ce qu'ils dénoncent, ce qu'ils combattent**, ce n'est pas ce qu'une poignée d'apparatchiks décide pour le plus grand nombre, **c'est ce que les PLP en plus grand nombre (majoritaire) exigent !** C'est assez simple et cela fonctionne plutôt bien, quand chacun·e garde l'humilité du mandat donné par les adhérent·e·s et d'aucun autre clergé.

C'est pour cela que les PLP ont confirmé le SNETAA comme premier syndicat de l'enseignement professionnel. Les PLP exigent

d'autres conditions de travail ; ils exigent de retrouver sens à leurs enseignements, d'être respectés par les élèves et la hiérarchie et **d'obtenir une réelle revalorisation salariale.**

Le SNETAA-FO s'y plie et fait tout pour répondre à ce mandat. **Les PLP ont tranché.** Faisons tout pour faire aboutir notre mandat. C'est possible. **Nous pouvons changer notre avenir de PLP. J'y crois, j'en suis sûr.**

Le SNETAA-FO est crédible, efficace, indépendant des partis politiques, laïque car c'est l'outil au service des PLP et des CPE. Participez aux réunions SNETAA dès la rentrée et, d'ici-là, prenez le temps du repos fort mérité !

MERCI À TOUTES ET TOUS LES PLP ET CPE POUR LEURS VOTES !



PASCAL VIVIER

Militant depuis 1991,
Secrétaire général du SNETAA-FO

1 Les Échos, lundi 17 décembre 2018, Grégoire Poussielgne

2 « Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France », Pierre Rosanvallon, 1998, Gallimard

3 Les Échos, lundi 17 décembre 2018, Grégoire Poussielgne



DHG

UN COMBAT À MENER DANS LES ÉTABLISSEMENTS !

La réforme de la voie professionnelle pointe le bout de son nez, même si nous continuons d'intervenir au ministère. En effet, la partie « grilles horaires des enseignements » en CAP et en bac pro doit être mise en place dès la rentrée prochaine. Mais c'est dès maintenant qu'elle se discute dans les établissements !

Nous vous rappelons que le SNETAA-FO s'est battu et a obtenu que, dans le cadre de cette réforme, aucun poste ne soit supprimé par rapport aux grilles horaires et que les conditions de travail soient améliorées. Ainsi, le ministère s'est engagé à faire respecter le principe du dédoublement des classes, en priorité dans l'enseignement général.

En conséquence, nous appelons tous les PLP à la plus grande vigilance lors des débats qui s'engagent en conseil d'administration (CA) sur les moyens horaires à attribuer aux disciplines, dans le cadre de la dotation horaire globale (DHG). En effet, il est prévu que le volume complémentaire doit permettre le plus de dédoublements possible en CAP et en bac pro à la seule condition que les moyens prévus soient effectivement attribués à nos classes en lycée professionnel ou en SEP, à nos diplômés professionnels ! La tentation des chefs d'établissement de lycées polyvalents (LPO) sera grande de procéder à des transferts de dotations entre lycée général et/ou technologique et lycée professionnel/SEP. Cela causera inévitablement préjudice à nos élèves et à nos postes de PLP. C'est un combat à mener !

Le SNETAA-FO ne laissera passer aucune tentative de contourner la réglementation pourtant claire : les dotations horaires doivent être établies par année et le volume complémentaire être at-

tribué par classe à la voie professionnelle ! Si, dans votre établissement, vous constatez que le CA ne respecte pas ces principes, nous vous invitons à contacter sans attendre le SNETAA-FO par le responsable d'établissement, le responsable départemental ou directement le responsable académique qui nous transmettra l'information. Nous saisissons alors aussitôt le ministère sur ces problèmes.

De plus, le SNETAA-FO demande que l'enseignement professionnel en voie initiale conserve toute sa spécificité : il doit proposer le plus de PFMP possible à nos élèves. La réforme de la voie professionnelle laissera désormais à l'appréciation des établissements de moduler le nombre total de PFMP sur le cycle CAP (de 12 à 14 semaines) et sur le cycle bac pro (de 18 à 22 semaines). Ce temps d'enseignement en entreprise ou dans un organisme professionnel est prévu par les référentiels ; il apporte le complément de formation indispensable à nos élèves. Le SNETAA-FO demande qu'il ne soit pas réduit à sa plus simple expression et qu'il occupe toute sa place dans les diplômes ! Là encore, il est nécessaire de tout faire dans les établissements pour que la durée de PFMP soit maximale ! Car ne soyons pas dupes : tout sera fait pour que ce soit donné le minimum de PFMP... Voilà la conséquence de l'autonomie grandissante des établissements en vogue depuis 15 ans. Pour le SNETAA-FO, c'est NON ! Menons aussi ce combat dans les établissements ! Vous êtes les maîtres de votre pédagogie : vous avez votre mot à dire sur le sujet !

Faire respecter le temps d'enseignement dû aux élèves, faire respecter les dédoublements, maximiser le temps de PFMP, c'est respecter les élèves et les PLP, bref, la raison d'être du SNETAA-FO !



FAIRE PORTER SA VOIX

ENSEMBLE !

Comme sur l'ensemble des élèves (les « dys », des introvertis, des expansifs à turbulents...), la communauté des enseignants n'est pas homogène. Les personnalités, les approches humaines et pédagogiques sont aussi diversifiées que le nombre d'enseignants est important. Il n'en est ouvertement jamais question. Et pourtant, ces attitudes sont scrutées et même parfois signalées dans des documents officiels (dossier d'établissement, rapport d'inspection...). Ces annotations ressortent lors de problèmes qui éclatent ponctuellement et sont utilisées pour justifier une défaillance, non pas du système mais bien proprement de la personne.

Avec le déclenchement des affaires de violence dans certains lycées, relayées avec ardeur par les médias, beaucoup de collègues ont tenu à apporter leur témoignage dans le hashtag « #Pasdevague ». La lecture de ces commentaires

donne non seulement une image des violences trop longtemps cachées par l'institution dans les établissements mais aussi lève le voile sur les différentes personnalités intervenant dans le monde de l'éducation.

Ces profils qui font dire à l'administration qu'untel est trop sévère ou trop laxiste, qu'il ne sait pas « gérer » ou bien qu'il prend les choses « trop à cœur » alors qu'ils représentent des personnes investies, engagées au quotidien, dans leur métier.

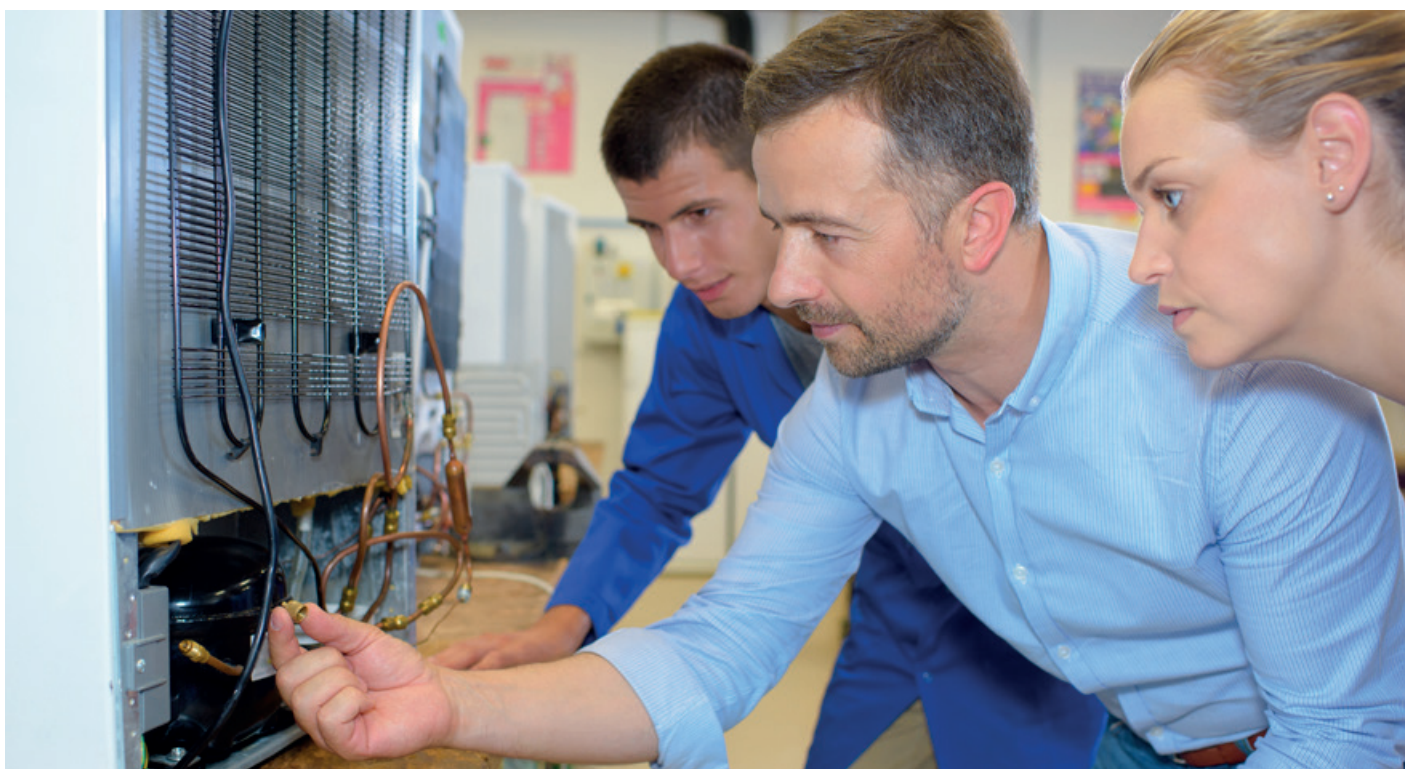
Comme si l'on devait faire absolument rentrer tous les enseignants dans un moule défini par des grilles d'appréciation, de notation, applicables de la même manière à tous et à toutes, en toutes circonstances.

Or la réalité de terrain est toute autre. Les personnes sont différentes, tout comme le sont les contextes d'exercice

du métier et la combinaison entre les deux peut produire aussi une variété d'issues.

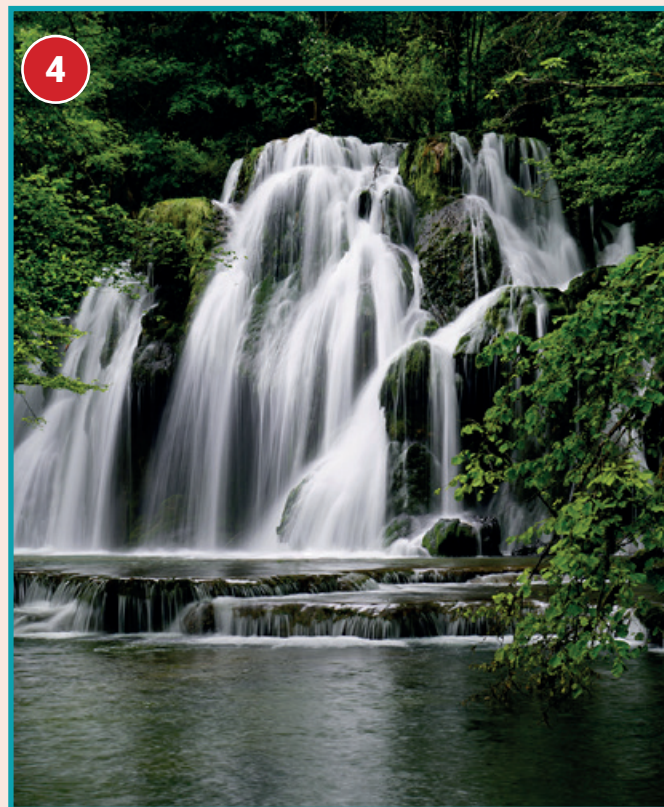
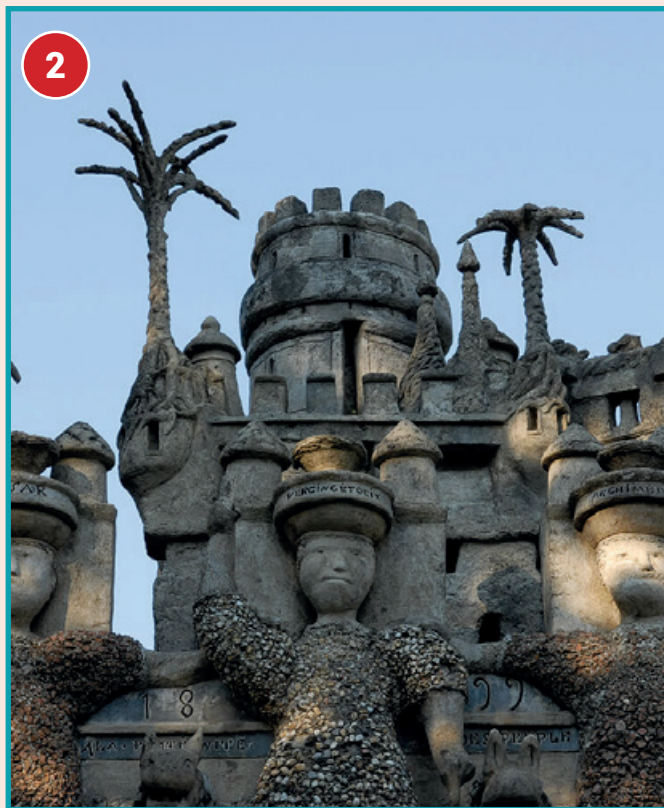
Alors est-ce bien logique et même acceptable de forcer à une uniformisation ? Nous sommes dans un système d'interaction du vivant, de l'humain, entre un adulte accompli et un autre en devenir. Cessons de faire culpabiliser les enseignants pour ce qu'ils sont dans leur individualité ou ce qu'ils semblent être !

L'enseignant n'est pas responsable du climat de violence scolaire que l'on constate dans de nombreux établissements mais il en est victime tout comme les élèves. C'est pourquoi le SNETAA-FO appelle les collègues à ne jamais rester isolés mais au contraire à rompre la loi du silence, à faire preuve de solidarité et, dans tous les cas, à signaler les problèmes à la hiérarchie et alerter le SNETAA-FO. La voix de chacun doit trouver son écho dans la voix de tous !



mais où suis-je ?

Sauriez-vous identifier où se situent les images ci-dessous ? À vous de jouer !



1. PIC DU MIDI D'OSSAU - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES | 2. LE PALAIS DU FACTEUR CHEVAL - HAUTERIVES, DRÔME | 3. LE MUSÉE ROBERT TATIN, COSSÉ-LE-VIVIER - MAYENNE | 4. LES CASCADES DE TUFS - JURA.

mots cachés

Vous trouverez dans cette grille un bref aperçu de ce que l'on peut vous souhaiter pour cette nouvelle année 2019 !

E	T	I	R	E	P	S	O	R	P	Z	E	R	D
Q	S	A	C	O	N	F	I	A	N	C	E	D	E
N	B	M	E	I	T	H	S	J	O	K	F	G	C
W	E	A	Z	E	V	S	L	N	F	L	J	K	O
L	B	I	J	R	I	O	P	S	E	D	W	A	U
S	F	O	H	O	S	P	L	B	T	C	D	B	V
D	R	K	N	C	T	C	A	B	I	O	E	P	E
P	W	S	B	H	P	V	I	T	A	L	T	E	R
R	A	B	A	A	E	Q	S	L	M	T	N	A	T
E	T	I	Y	N	X	U	I	P	E	I	O	J	E
U	C	Y	X	C	T	M	R	Y	L	S	L	P	T
S	M	T	B	E	X	E	S	A	L	U	O	R	C
S	U	R	P	R	I	S	E	T	I	C	V	E	B
I	D	W	A	O	Y	P	B	D	M	A	D	V	P
T	A	P	X	L	R	U	O	M	A	L	X	E	A
E	T	I	N	E	R	E	S	W	F	N	A	S	W

amour - découverte - réussite - bonheur - chance - santé - sérénité - joie - prospérité - paix
vitalité - famille - passion - rêves - projet - espoir - plaisirs - volonté - surprise - confiance

Sudoku

	5		6					2
4							3	6
			8		3	4		
5		9		2		6		
	2		3		1		5	
6				9				8
3		8		4	2			7
		5	1				4	
2	4		5		7		9	1

LES RÈGLES DU SUDOKU

Les règles du sudoku sont très simples. Un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total.

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

RETROUVEZ LES SOLUTIONS DES JEUX SUR NOTRE SITE DÈS LE 7 JANVIER 2019 !



THE BOOKSHOP

En 1959 à Hardborough, Florence Green, décide de racheter une bâtisse désaffectée pour y ouvrir sa librairie. Lorsqu'elle se met à vendre le sulfureux roman de Nabokov, Lolita, la communauté sort de sa torpeur et manifeste une férocité insoupçonnée.

EN SALLES LE 19 DÉCEMBRE 2018



LE RETOUR DE MARY POPPINS

She's back!

Michael et Jane sont désormais adultes. Michael vit sur Cherry Tree Lane avec ses trois enfants et leur gouvernante, Ellen.

Lorsque celui-ci perd un proche, Mary Poppins, l'énigmatique nounou, réapparaît dans la vie de la famille Banks.

EN SALLES LE 19 DÉCEMBRE 2018

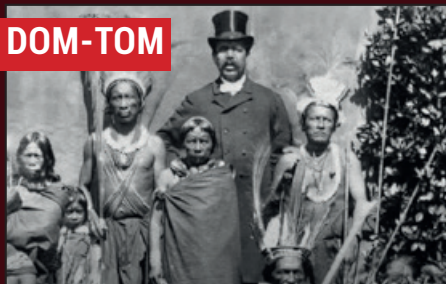


BIENVENUE À MARWEN

L'histoire de Mark Hogancamp, victime d'une amnésie totale après avoir été sauvagement agressé, et qui, en guise de thérapie, se lance dans la construction de la réplique d'un village belge durant la Seconde Guerre mondiale, mettant en scène les figurines des habitants en les identifiant à ses proches, ses agresseurs ou lui-même.

EN SALLES LE 02 JANVIER 2019

DOM-TOM



ZOOS HUMAINS - L'INVENTION DU SAUVAGE

[MÉMORIAL ACTE GUADELOUPE] L'histoire de milliers de femmes, hommes et enfants exhibés au regard de plus d'un milliard de visiteurs en Occident entre 1810 et 1940.

Jusqu'au 30 décembre

TOURNÉE EN FRANCE



CROIS EN TES RÊVES !

Embarquez dans l'aventure fantastique de Disney avec vos personnages favoris tout en fêtant les 90 ans de Mickey. Pour petits et grands !

Jusqu'au 13 février 2019

TOULOUSE



MESURE DE LA LUMIÈRE

Quand l'art contemporain investit un lieu saint : l'artiste Sarkis a créé pour le Couvent des Jacobins une œuvre tout en lumière. Surprenant !

Jusqu'au 06 janvier 2019

PARIS



GRAYSON PERRY À LA MONNAIE DE PARIS

Première grande retrospective de l'oeuvre du célèbre artiste britannique autour de réflexions ironiques sur l'identité, la religion et la sexualité. À ne pas manquer !

Jusqu'au 03 février 2019

LES-SABLES-D'OLONNE



OTTO DIX, ESTAMPES

L'un des peintres allemands les plus importants du XX^{ème} siècle est mis à l'honneur avec 50 gravures qui retracent la cruauté et la violence de son époque.

Jusqu'au 13 janvier 2019

VERSAILLES



L'HISTOIRE EN PLAYMOBIL

L'ESPACE RICHAUD accueille une exposition qui met en scène les célèbres figurines Playmobil à travers différentes périodes de l'Histoire.

Jusqu'au 6 janvier 2019

FICHE DE MISE À JOUR ET D'INSCRIPTION 2018-2019

Nom
 Nom de jeune fille
 Prénom
 Date de naissance
 Adresse
 Code postal Ville
 Tel. fixe Tel. portable
 Adresse mail :

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Hors Classe Classe Normale Retraité
 Stagiaire Classe exceptionnelle

PLP AED / EAP Professeur Contractuel
 CPE Sans solde DDFPT
 Discipline Autre

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2018/2019

Lycée Professionnel SEGPA (Collège)
 Lycée Polyvalent (SEP) EREA
 Autre

Nom d'Établissement :

Académie :

JE CALCULE MA COTISATION

Cotisation en fonction de mon grade

Quotité : Échelon :

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)
 NON (merci de bien indiquer votre adresse mail) **TOTAL : €**

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

 Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

**N'OUBLIEZ PAS DE
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

Fait à :
 Le

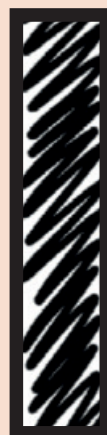
SIGNATURE (obligatoire) :

Nom et adresse du créancier :
 SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE
 ADHÉSION DE
127 €



-66% DE DÉDUCTION
 FISCALE



COÛT RÉEL
43,18 €

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 10 mensualités de septembre à juin.

TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	127 €	243 €	290 €	Indice	Cotisation
2	174 €	263 €	305 €	moins de 450	81 €
3	180 €	274 €	317 €	de 450 à 500	111 €
4	199 €	294 €	333 €	de 500 à 700	136 €
5	207 €	311 €	HA : 351 €	au delà de 700	159 €
6	213 €	323 €		Cotisations Uniques	
7	223 €			Sans solde	29€
8	234 €			EAP	49€
9	248 €			Stagiaires	99€
10	267 €			Retraités	135€
11	283 €				

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !



Un syndicat, c'est comme la santé, ça s'entretient ! Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

PREMIER SYNDICAT
DES PROFESSEURS
DE LYCÉE PROFESSIONNEL

BONNE ANNÉE !